



Conseil économique et social

Distr. générale
8 décembre 2025

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Quarante-quatrième réunion

Tanger (Maroc) (hybride), 28-30 mars 2026

Point 6 f) de l'ordre du jour provisoire**

Questions statutaires : Rapports sur les travaux des organes
subsidiaires de la Commission économique pour l'Afrique

Rapport du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord sur sa quarantième réunion

Note du secrétariat

Le secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique a l'honneur de transmettre aux membres de la Commission le rapport du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord sur sa quarantième réunion.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (3 mars 2026).

** E/ECA/COE/44/1/Rev.1.



Rapport du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord sur sa quarantième réunion

Introduction

1. La quarantième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord s'est tenue à Rabat du 11 au 13 novembre 2025, sur le thème « Renforcer la mobilisation des ressources intérieures par l'innovation et la technologie en Afrique du Nord ».

2. La réunion a rassemblé des représentants des sept membres de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en Afrique du Nord, à savoir l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, le Soudan et la Tunisie. Des observateurs issus de communautés économiques et d'organisations régionales, d'institutions académiques, de partenaires de développement et d'établissements financiers étaient également présents. En outre, des représentants d'organismes des Nations Unies ont participé à la réunion.

I. Ouverture de la réunion [point 1 de l'ordre du jour]

3. Le Président du Bureau sortant du Comité et Directeur général de la transformation numérique au Ministère soudanais des télécommunications et de la transformation numérique, Khalid Abuali, a ouvert la réunion en présentant une vue d'ensemble des activités entreprises par le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord entre octobre 2024 et septembre 2025. Il a rappelé que les recommandations formulées lors de la réunion précédente étaient axées sur quatre domaines prioritaires : le soutien aux petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes ; l'élaboration d'une feuille de route pour la mise en place d'une chaîne de valeur régionale de la mobilité électrique ; la mise à profit des envois de fonds de la diaspora au service du développement national ; et la mobilisation des ressources intérieures dans les pays de l'Afrique du Nord. Khalid Abuali a également fait référence au rapport du Bureau sous-régional sur la reconstruction après le conflit au Soudan, qui faisait fond sur des études de cas et les meilleures pratiques internationales¹. Dans le contexte de l'accent mis sur l'intelligence artificielle et l'innovation en 2025, il a précisé que le lancement au Soudan de la première plateforme gouvernementale d'échange de données constituait une étape importante. Il a conclu en rappelant que le financement restait un enjeu majeur en raison de l'insuffisance des ressources de l'ONU, et a exprimé le souhait que des partenariats plus solides aideraient à mobiliser le soutien nécessaire pour progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable.

4. La Directrice des affaires économiques et Représentante permanente de l'Union du Maghreb arabe auprès de l'Union africaine, Amina Salmane, a remercié le Maroc d'avoir accueilli la quarantième réunion du Comité et a réaffirmé le partenariat de longue date entre l'Union du Maghreb arabe et le Bureau sous-régional. Elle a également attiré l'attention sur les difficultés persistantes que posait la mobilisation des ressources intérieures dans l'ensemble de la sous-région, et a insisté sur la nécessité de réformes financières globales, intégrant la transformation numérique, une gouvernance solide et des mesures de lutte contre la corruption. M^{me} Salmane a aussi mentionné l'importance d'une harmonisation des politiques industrielles et des politiques de développement, et a recensé les priorités essentielles, notamment la mise en place de systèmes fiscaux numériques, l'élargissement de l'accès des petites et

¹ CEA, *Planning Post-conflict Reconstruction and Development in the Sudan: Framework and Lessons from International Experiences* (Rabat, 2025).

moyennes entreprises au numérique, et la formation professionnelle des jeunes dans les domaines de l'intelligence artificielle et de l'économie verte. Enfin, elle a réitéré le ferme engagement de l'Union du Maghreb arabe à appuyer les efforts déployés dans la sous-région sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable.

5. Dans son allocution liminaire, le Directeur du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord, Adam Elhiraika, a déclaré que la mobilisation des ressources intérieures était fondamentale pour l'indépendance financière et le développement durable dans la sous-région. Il a noté que la diminution de l'aide au développement et la hausse des obligations au titre du service de la dette continuaient à restreindre la marge de manœuvre budgétaire, limitant ainsi la capacité des pouvoirs publics à investir dans les services essentiels. Il a observé que, en dépit des progrès réalisés dans l'administration fiscale et la transition numérique des systèmes de finances publiques, les efforts de réforme étaient restés inégaux d'un pays à l'autre. Les ratios impôt/produit intérieur brut (PIB) dans plusieurs économies nord-africaines étant tombés en dessous des normes internationales, il a appelé à une approche globale de l'amélioration des systèmes fiscaux, y compris les systèmes fiscaux numériques, la transformation du secteur informel en secteur formel et l'amélioration de la gestion des finances publiques. Pour conclure, M. Elhiraika a mis en évidence les possibilités de financement de l'action climatique et a insisté sur l'importance que revêtaient l'innovation, la technologie et la coopération régionale pour faire avancer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

6. Le Directeur adjoint de la Direction du Trésor et des finances extérieures du Maroc, chargé du pôle Relations avec l'Afrique et l'Europe, Hicham Talby, a vanté la solidité du partenariat entre le Bureau sous-régional et son pays. Soulignant qu'il était nécessaire que la sous-région renforce sa souveraineté financière et réduise sa dépendance à l'égard de l'aide extérieure, M. Talby a mis en évidence le rôle joué par la mobilisation des ressources intérieures – étayé par l'innovation et la technologie – en tant que moteur essentiel de la résilience et de la croissance durable. Il s'est déclaré préoccupé par la hausse de la dette publique, de la diminution de l'aide au développement et de l'incertitude entourant les flux d'investissement mondiaux. Il a également évoqué l'importance de stratégies nationales cohérentes, étayées par la réforme des marchés des capitaux, la transformation de l'économie informelle en économie formelle, et l'expansion de l'inclusion financière en recourant à des outils numériques. S'appuyant sur l'expérience des réformes mises en œuvre au Maroc, M. Talby a démontré la façon dont l'orientation stratégique, la vision à long terme et l'innovation technologique pouvaient accélérer la transformation nationale. Il a conclu en appelant à une coopération sous-régionale plus approfondie et à un meilleur partage des connaissances pour faire progresser la mobilisation des ressources intérieures en Afrique du Nord.

II. Élection du Bureau [point 2 de l'ordre du jour]

7. Après consultation, le Comité a élu à l'unanimité le Bureau suivant :

Président :	Tunisie
Vice-Président :	Algérie
Rapporteur :	Égypte

III. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail [point 3 de l'ordre du jour]

8. À la suite d'une déclaration d'acceptation prononcée par le Président du nouveau Bureau et Directeur de la gestion de la dette publique et de la coopération financière au Ministère tunisien des finances, Adnene Zrour, le Comité a adopté sans modification le programme de travail et l'ordre du jour ci-après, établis d'après le projet de programme de travail (ECA/SRO-NA/ICSOE/40/2) et l'ordre du jour provisoire (ECA/SRO-NA/ICSOE/40/1) qui avaient été distribués aux participants :

1. Ouverture de la réunion.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
4. Évolution des conditions économiques et sociales en Afrique du Nord : examen du profil sous-régional.
5. Examen de la mise en œuvre des programmes de développement régionaux et internationaux et des initiatives spéciales en Afrique du Nord.
6. Questions statutaires :
 - a) Rapport sur les activités du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord (octobre 2024-septembre 2025) et programme de travail pour 2026 ;
 - b) Programme de travail de la Commission économique pour l'Afrique pour 2026.
7. Réunion de groupe spécial d'experts.
8. Présentation des initiatives phares de la Commission économique pour l'Afrique.
9. Examen et adoption des projets de recommandations du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord.
10. Date et lieu de la prochaine réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord.
11. Questions diverses.
12. Clôture de la réunion.

IV. Évolution des conditions économiques et sociales en Afrique du Nord : examen du profil sous-régional [point 4 de l'ordre du jour]

A. Présentation

9. La représentante du secrétariat a présenté le rapport sur le développement socioéconomique en Afrique du Nord pour la période 2024-2026 (ECA/SRO-NA/ICSOE/40/4), qui comprenait un examen des tendances macroéconomiques récentes, de l'évolution budgétaire et monétaire, des conditions du secteur extérieur et des principaux indicateurs sociaux. Elle a noté que la croissance était restée modeste et inégale en 2024, même si les perspectives pour la période 2025-2026 s'amélioraient, malgré une

vulnérabilité persistante face aux contraintes structurelles et aux tensions géopolitiques. Elle a souligné qu'il était nécessaire de poursuivre l'assainissement des finances publiques, de renforcer l'administration de la dette, de diversifier l'économie et d'améliorer la protection sociale ciblée.

B. Débat

10. Lors du débat qui a suivi, la représentante de la Libye a fait état d'une baisse du taux d'inflation de son pays en 2023 par rapport à l'année précédente, a noté un taux de change stable entre la monnaie nationale et le dollar des États-Unis, et a ajouté que l'inflation devrait encore baisser en 2025. Le représentant du Soudan a mentionné des pertes importantes de données résultant du conflit dans son pays et a sollicité l'appui de la CEA pour reconstruire les systèmes statistiques du pays. Le représentant de l'Algérie a relevé qu'il était important de tenir compte des contextes propres à chaque pays dans les analyses comparatives, et a préconisé l'utilisation des données nationales. Le représentant de l'Égypte a fait état des progrès réalisés par son pays dans le domaine de l'administration de la dette grâce à son émission d'obligations en Chine et au Japon, libellées respectivement en renminbi et en yen, à la réduction de la dette publique et à l'augmentation de plus de 500 millions de dollars des réserves de change du pays. Le représentant de la Mauritanie a réaffirmé qu'il importait de recourir à des orientations générales adaptées à chaque cas pour soutenir la diversification.

11. Les participants ont souligné l'importance de données fiables et actualisées et d'une coopération technique durable. Notant que les données recueillies en juin 2025 avaient été utilisées dans le profil sous-régional, le représentant du secrétariat a encouragé les États à partager leurs données nationales et a réaffirmé l'engagement de la CEA à soutenir ses membres et à renforcer l'intérêt que présentait le profil à des fins d'analyse.

V. Examen de la mise en œuvre des programmes et des initiatives spéciales de développement régionaux et internationaux en Afrique du Nord [point 5 de l'ordre du jour]

A. Présentation

12. La représentante du secrétariat a présenté le rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable 8 en Afrique du Nord (ECA/SRO-NA/ICSOE/40/5), dans lequel il était dit que, bien qu'en 2025, la sous-région ait continué d'afficher les meilleurs scores de l'indice de réalisation des objectifs de développement durable de toutes les sous-régions, ce score avait baissé depuis 2024, ce qui était le signe de progrès inégaux et limités. Elle a déclaré que des tendances positives avaient été enregistrées par rapport à certains objectifs, mais que la lenteur des progrès dans la réalisation d'autres objectifs, notamment l'objectif 8, confirmait que la sous-région n'était toujours pas sur la bonne voie. L'analyse avait révélé une stagnation ou un recul évidents par rapport à plusieurs cibles de l'objectif 8, en raison de facteurs tels que la faible productivité du travail, des taux de chômage structurel élevés, en particulier chez les jeunes, et un faible taux d'activité. Les contraintes structurelles, notamment l'instabilité macroéconomique, les chocs climatiques et la concentration des exportations, n'avaient cessé d'entraver la réalisation des objectifs. Les recommandations figurant dans le rapport comprenaient le renforcement des réformes budgétaires et réglementaires, la mobilisation de ressources financières supplémentaires et l'investissement dans

des secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre, la transformation numérique étant identifiée comme un facteur déterminant.

B. Débat

13. Lors du débat qui a suivi, les participants ont fait valoir qu'il était nécessaire d'adopter une approche intégrée et globale pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et libérer tout le potentiel de l'objectif 8. Le représentant de la Mauritanie a fait état d'importants déficits de financement, insistant sur l'importance de la mobilisation des ressources intérieures et des modes de financement novateurs, tels que les envois de fonds et le financement vert, en complément d'une plus grande collaboration sous-régionale. Le représentant de la Libye a évoqué l'importance d'une analyse propre à chaque pays, ajoutant que les États devraient aller au-delà des scores globaux pour identifier leurs défis et leurs atouts individuels. Le représentant de l'Algérie a souligné combien il était vital de disposer de données nationales fiables pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs, et a décrit les réformes récentes visant à améliorer la productivité et le climat des affaires, notamment la modernisation des réglementations, les réformes du secteur financier et l'adoption d'une loi sur l'investissement. Les participants ont estimé qu'il était important de renforcer la coopération Sud-Sud, d'intensifier les échanges intra-africains et de partager les meilleures pratiques pour faire progresser la mobilisation des ressources nationales, l'intégration régionale et le suivi conjoint de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine. Le représentant du secrétariat a confirmé que le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord envisageait de collaborer étroitement avec les entités nationales et sous-régionales afin d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes.

VI. Questions statutaires [point 6 de l'ordre du jour]

A. Rapport sur les activités du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord (octobre 2024-septembre 2025) et programme de travail pour 2026

1. Présentation

14. Le Directeur du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord a présenté le rapport sur les activités de celui-ci (novembre 2024-septembre 2025), ainsi que le programme de travail pour 2026 (ECA/SRO-NA/ICSOE/40/6). Décrivant dans les grandes lignes le mandat du Bureau sous-régional, il a déclaré vouloir mettre l'accent sur quatre domaines prioritaires : le soutien aux petites et moyennes entreprises, y compris le renforcement des capacités des entreprises dirigées par des femmes et des jeunes ; les travaux sur les migrations et les envois de fonds ; l'assistance technique relative à la mobilisation des ressources intérieures, à la gestion de la dette et au financement durable et vert ; et la promotion de l'intégration régionale et de la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine. Des initiatives spéciales avaient été prises au cours de l'année précédente, notamment l'établissement du rapport sur la reconstruction après le conflit au Soudan et la mise en place de partenariats avec divers organismes internationaux, publics et privés ainsi que des établissements d'enseignement. Des progrès avaient été réalisés dans la mise en œuvre des recommandations formulées par le Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord à sa trente-neuvième réunion. Le programme de travail pour 2026 accordait une large place à la

diversification économique, au renforcement des finances publiques, à l'intégration des envois de fonds dans les cadres de développement et à l'analyse du capital humain, de la transformation numérique et de l'économie verte.

2. Débat

15. Lors du débat qui a suivi, le représentant de l'Égypte a affirmé que son gouvernement était prêt à partager son expérience avec les gouvernements des autres pays de la sous-région. Le représentant de la Mauritanie a sollicité de l'aide pour les systèmes de prévision économique et de données. Mettant en relief la solidarité régionale, le représentant du Maroc a estimé qu'il était nécessaire de numériser les systèmes fiscaux, de renforcer les chaînes de valeur régionales, de donner des directives plus claires sur l'orientation des envois de fonds vers des investissements productifs, et d'encourager une collaboration plus étroite entre les bureaux sous-régionaux de la CEA en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Le représentant du secrétariat a mis en exergue les efforts déployés en permanence par le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord pour faciliter la coopération entre les autorités fiscales nord-africaines.

B. Programme de travail de la Commission économique pour l'Afrique pour 2026

1. Présentation

16. La représentante du secrétariat a présenté le programme de travail pour 2026. Évoquant le mandat, la vision et la mission de la CEA, elle a déclaré vouloir attirer l'attention, dans le contexte du développement en pleine évolution, sur le document « Notre Programme commun », sur le Sommet de l'avenir, sur l'Initiative ONU80 et sur d'autres réformes du système des Nations Unies. Les six transitions mondiales visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable – les systèmes alimentaires, l'accès à l'énergie et son caractère abordable, la desserte numérique, l'éducation, l'emploi et la protection sociale, et le changement climatique, la perte de diversité biologique et la pollution – avaient façonné la programmation de la CEA dans tous ses domaines d'activité, étayée par un travail transversal sur les données, les statistiques, le genre et l'emploi². Les bureaux sous-régionaux fonctionnaient comme des plateformes décentralisées qui alignaient les priorités nationales sur les cadres régionaux et continentaux. Concernant l'Afrique du Nord, la diversification économique, le renforcement de la gestion budgétaire, l'approfondissement de l'intégration régionale et une meilleure reconnaissance des contributions des travailleurs migrants figuraient en tête des priorités dans le programme de travail pour 2026. Les résultats escomptés comprenaient des politiques d'investissement des envois de fonds et de la diaspora fondées sur des données probantes, une mobilisation accrue du financement du développement et le renforcement de la productivité, de la diversification et de la valeur ajoutée.

2. Débat

17. Au cours du débat, le représentant du Soudan a mis en relief le besoin d'écosystèmes de données plus performants, d'analyses rendues possibles par l'intelligence artificielle, et d'infrastructures numériques afin d'améliorer la gouvernance, l'élaboration de politiques et la coopération régionale en matière de gouvernance des données, de cybersécurité et d'inclusion numérique. En réponse, la représentante du secrétariat a confirmé le rôle central joué par l'intelligence artificielle dans les travaux de la CEA. Le représentant du Maroc

² Organisation des Nations Unies, « Six transitions : Les voies d'investissement pour atteindre les ODD » (New York, 2023).

a demandé des informations supplémentaires sur les infrastructures énergétiques, en notant le rôle important que jouent les systèmes de transport et d'énergie dans l'appui au commerce, à la compétitivité et à l'industrialisation.

VII. Réunion de groupe spécial d'experts [point 7 de l'ordre du jour]

18. Le thème de la réunion était « Renforcer la mobilisation des ressources intérieures par les technologies numériques en Afrique du Nord ». Les participants ont noté le rôle joué par les technologies numériques dans l'amélioration de l'efficacité des systèmes fiscaux, l'élargissement de l'assiette fiscale et la réduction de la fraude fiscale. Ils ont également insisté sur l'importance des envois de fonds et sur la manière dont les technologies numériques pouvaient être utilisées pour favoriser l'innovation afin de mobiliser ces fonds et de les orienter vers l'investissement. Les principales recommandations comprenaient des appels à l'accélération des réformes budgétaires et à la dématérialisation des administrations fiscales afin d'élargir l'assiette fiscale, d'améliorer le respect des obligations et de soutenir les services financiers accessibles à tous ; à l'investissement dans les infrastructures nationales numériques et novatrices, en vue de stimuler la valeur ajoutée nationale et d'accroître la résilience des économies nationales ; et au renforcement de la confiance numérique et de la transparence des finances publiques par une solide protection des données, une gouvernance coordonnée et une utilisation sûre et éthique des systèmes reposant sur l'intelligence artificielle, entre autres technologies de l'information et de la communication.

VIII. Présentation des initiatives phares de la Commission économique pour l'Afrique [point 8 de l'ordre du jour]

A. Mobilisation des ressources intérieures et extérieures

1. Présentation

19. Le représentant du secrétariat a présenté un aperçu des quatre initiatives phares par lesquelles le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord aidait les États de la sous-région à mobiliser des ressources intérieures et extérieures. Il a déclaré que la première initiative, portant sur l'augmentation des recettes fiscales, était axée sur le renforcement des bureaux des grands contribuables et l'amélioration du recouvrement des recettes dans des secteurs critiques tels que le secteur pétrolier, les services bancaires et la construction. Dans le cadre de cette initiative, un soutien adapté au contexte institutionnel et aux priorités en matière de réforme de chaque pays avait été apporté aux gouvernements égyptien, libyen, mauritanien et soudanais. Au titre de la deuxième initiative, qui avait pour objet de mettre à profit les envois de fonds de la diaspora et l'épargne des migrants, les États recevaient de l'aide pour concevoir des instruments financiers appropriés afin de canaliser ces ressources vers des investissements productifs ; en Égypte, la mise en œuvre devait débuter en janvier 2026. La troisième initiative, lancée en 2024, visait à renforcer les systèmes de gouvernance de la dette nationale et les capacités d'analyse. Dans le cadre de cette initiative, 35 fonctionnaires nationaux avaient reçu une formation sur le cadre du Fonds monétaire international pour l'évaluation du risque souverain et de la viabilité du niveau d'endettement des pays ayant accès aux marchés, le Gouvernement égyptien ayant bénéficié d'une assistance technique sur mesure. La quatrième initiative était axée sur le financement durable, qui représentait entre 7 % et 10 % du financement

mondial en 2024, soit environ 6 000 milliards de dollars. Au titre de cette initiative, des délégations égyptiennes et marocaines figuraient parmi les participants à un forum régional sur le financement durable destiné aux gouvernements, organisé par le Bureau sous-régional à Nairobi en juin 2025. Ce forum entendait mettre en avant les nouvelles formes de financement, telles que les obligations vertes, les prêts liés à la durabilité, les fonds à impact social, ainsi que le financement de l'action climatique et le financement bleu. Avec le soutien du Bureau sous-régional, les gouvernements mauritanien et tunisien élaboraient des stratégies nationales de financement durable ; dans le cadre d'une nouvelle initiative, ces travaux préparatoires seraient élargis en 2026.

2. Débat

20. Lors du débat, les participants ont mentionné qu'il était important de renforcer la mobilisation des ressources intérieures, d'améliorer la gouvernance de la dette et d'accélérer les efforts faits pour adopter des pratiques financières durables afin de combler le déficit de financement qui ne cessait de se creuser dans la sous-région. Ils ont également mis l'accent sur l'intérêt que présentaient l'apprentissage entre les pairs, la coopération régionale et les politiques nationales cohérentes alignées sur des stratégies de développement à long terme pour faire en sorte que les États d'Afrique du Nord puissent alléger les contraintes financières persistantes et progresser vers la réalisation de leurs programmes de développement nationaux et régionaux. Le représentant du Soudan a dit vouloir que son pays s'inscrive en tête des priorités dans les initiatives futures, au vu des pressions humanitaires et économiques importantes auxquelles il continuait de faire face, et a insisté sur la nécessité d'élargir le soutien, notamment dans les domaines de la promotion des investissements et des services essentiels. Le représentant de la Libye a expliqué que son pays connaissait un afflux massif de migrants et recevait peu d'envois de fonds de l'étranger, facteurs qui, pris ensemble, posaient des problèmes manifestes dans les domaines des finances et de la gouvernance. Dans sa réponse, le représentant du secrétariat a précisé que toutes les initiatives de la CEA étaient axées sur la demande et n'étaient entreprises qu'après réception d'une demande officielle d'un gouvernement, sous réserve de la disponibilité de fonds des donateurs.

B. Mesurer le développement au-delà du produit intérieur brut : défis et opportunités

1. Présentation

21. Leonard Wantchekon, membre du Groupe d'experts de haut niveau Au-delà du PIB, a présenté un aperçu du mandat du Groupe d'experts et des recommandations qui en découlaient. Il a déclaré que l'initiative « Au-delà du PIB » avait pour objet d'élaborer un ensemble limité d'indicateurs propres à chaque pays qui venaient en complément du PIB et allaient plus loin que ce dernier pour une évaluation des progrès en matière de développement, étant donné que les indicateurs actuels n'étaient pas parvenus à saisir les aspects multidimensionnels du bien-être humain et qu'un cadre plus complet et centré sur l'être humain était nécessaire. Cette initiative avait pour fondement les piliers du bien-être, de l'équité et de l'inclusion, et de la durabilité. La santé, l'éducation et la gouvernance figuraient parmi les domaines clés pris en considération. Il s'agissait de refléter à la fois les dimensions objectives et subjectives de la vie des personnes, ainsi que la nature interdépendante du développement, en allant au-delà des revenus et des moyennes. L'intention était de compléter le PIB, qui resterait un indicateur économique important et ne serait pas remplacé, et des variantes ajustées du PIB étaient à l'étude. Pour que le cadre soit pertinent, les indicateurs devaient être sensibles aux mesures de politique générale et capables d'éclairer la planification nationale. Une volonté

politique soutenue, une méthodologie claire et des capacités institutionnelles seraient indispensables à l'adoption efficace du cadre.

2. Débat

22. Au cours du débat qui a suivi, les participants ont soulevé des questions quant à la pertinence des indicateurs proposés dans le contexte des problèmes liés à la dette souveraine. Un participant a fait ressortir que les pays en développement ne pouvaient pas véritablement renforcer leurs organismes nationaux tant que les problèmes structurels de l'architecture financière internationale n'étaient pas résolus. D'autres participants ont indiqué qu'il était nécessaire que le cadre prenne en compte les institutions politiques, la cohésion sociale, le travail domestique non rémunéré – particulièrement important pour les femmes dans le contexte africain – et les flux de ressources naturelles, qui restaient des éléments déterminants de nombreuses économies africaines. Plusieurs participants se sont dits inquiets quant à la disponibilité des données et à la possibilité pour les États africains d'assurer l'établissement périodique de rapports. M. Wantchekon a expliqué que l'approche de mesure serait fondée sur une méthodologie ascendante, étayée par l'utilisation des technologies et de l'intelligence artificielle pour combler les lacunes persistantes en matière de données, notamment en ce qui concernait les dimensions sociales du développement. Les participants étaient d'avis qu'un renforcement des capacités était nécessaire pour faire en sorte que les États soient en mesure de produire, d'analyser et d'utiliser efficacement les nouveaux indicateurs. Le représentant de l'Égypte a fait observer la multitude d'indicateurs sociaux existants et a appelé à un alignement entre les limitations des outils actuels et les principes de conception du nouveau cadre. Le représentant de la Libye a rappelé les difficultés persistantes à obtenir des données en Afrique du Nord et l'importance que revêtait une assistance technique ciblée. Pour conclure, M. Wantchekon a encouragé les États africains à orienter la hiérarchisation des domaines et à développer les capacités institutionnelles dont ils avaient besoin pour commencer à utiliser les nouveaux indicateurs.

IX. Examen et adoption des projets de recommandations du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord [point 9 de l'ordre du jour]

23. Le Comité a formulé et adopté les recommandations énumérées ci-dessous, et a demandé que le Bureau les transmette à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique.

24. Les membres de la CEA sont encouragés à :

a) Appuyer la maîtrise de l'inflation et garantir la rationalisation, l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques, en veillant systématiquement à maintenir la stabilité macroéconomique, d'une part, au moyen de politiques économiques, budgétaires, monétaires et commerciales souples et en évolution, notamment celles liées aux technologies et à l'intelligence artificielle, et, d'autre part, en favorisant une croissance économique inclusive et durable, fondée sur des données nationales de haute qualité ;

b) Éliminer les obstacles réglementaires et promouvoir le commerce intrarégional, en harmonisant les réglementations, en favorisant la transparence, en améliorant les infrastructures, en réduisant les contraintes administratives et en élargissant l'accès aux services numériques ;

c) Mettre au point des systèmes financiers résilients, renforcer la gestion des finances publiques, améliorer la mobilisation des ressources

intérieures, intégrer les activités informelles dans le secteur structuré de l'économie, réduire les exonérations fiscales injustifiées et améliorer la transparence budgétaire et l'exactitude des données, en numérisant la gestion des finances publiques, l'administration fiscale et le recouvrement des recettes ;

d) Renforcer les capacités nationales en matière de durabilité, de transparence et d'administration de la dette publique, s'appuyer sur les expériences concluantes pour ce qui est de l'utilisation de mécanismes de financement innovants et durables, et renforcer le rôle du secteur privé dans le développement, notamment en soutenant les partenariats public-privé ;

e) Recourir à des outils de financement novateurs et au financement de l'action climatique, renforcer les cadres institutionnels favorables tels que les stratégies nationales de développement intégrées, et attirer l'épargne des membres de la diaspora afin de l'orienter vers des investissements durables et à long terme dans leur pays d'origine ;

f) Renforcer la coordination et établir des partenariats efficaces pour une meilleure gestion des migrations, mettre les envois de fonds et les contributions de la diaspora au service du développement durable, et élaborer des outils d'investissement et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à encourager les membres de la diaspora à investir leur épargne dans leur pays d'origine ;

g) Promouvoir la transformation numérique, l'analytique avancée des données et l'utilisation de l'intelligence artificielle, tout en améliorant le climat commercial afin d'attirer les investissements du secteur privé, d'accélérer la diversification économique et de parvenir à une croissance inclusive et durable ;

h) Améliorer la qualité des données et mettre en place l'environnement et les infrastructures numériques nécessaires pour garantir un meilleur accès aux données et en faire un meilleur usage ;

i) Fournir au Comité des données nationales actualisées.

25. La CEA est encouragée à :

a) Continuer d'aider ses membres à renforcer la mobilisation des ressources nationales au moyen de la modernisation des systèmes fiscaux, de la transformation numérique, de l'amélioration de la gestion des finances publiques, de la promotion de l'inclusion financière, et d'une utilisation et affectation plus efficaces des ressources publiques ;

b) Aider ses membres à gérer et à contrôler leurs niveaux d'endettement, à réduire le fardeau de leur dette et à assurer la viabilité du niveau d'endettement ;

c) Aider ses membres à élaborer des stratégies financières durables intégrées qui renforcent leur capacité à mobiliser de nouvelles sources de financement, y compris celles de l'action climatique, afin de lever des fonds supplémentaires ;

d) Renforcer la coopération Sud-Sud, partager les meilleures pratiques et expériences, et utiliser les technologies numériques innovantes pour soutenir la mobilisation des ressources intérieures ;

e) Renforcer les capacités institutionnelles afin d'améliorer l'administration fiscale, élargir l'assiette de l'impôt pour soutenir la justice fiscale, contrôler les niveaux de pression fiscale, intégrer le secteur informel dans le secteur structuré de l'économie et réduire les flux financiers illicites ;

f) Aider ses membres à adopter des innovations et des technologies numériques modernes pour diversifier leurs économies, élargir le rôle des entreprises privées, augmenter les niveaux de productivité et développer le

commerce régional de manière à garantir des taux d'emploi plus élevés, une croissance macroéconomique durable et une meilleure intégration régionale ;

g) Continuer d'aider ses membres à mettre en place des cadres de financement appropriés et des modes de financement novateurs pour leur permettre d'utiliser au mieux les envois de fonds et les contributions de la diaspora pour financer le développement national et les investissements, et réaliser les objectifs de développement durable ;

h) Continuer d'aider ses membres à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, notamment par l'élaboration et l'application de stratégies nationales de mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et de renforcement de l'intégration régionale ;

i) Aider ses membres à fournir et à créer l'environnement numérique nécessaire pour améliorer la qualité des données et renforcer le partage de données, notamment en développant les capacités des États d'Afrique du Nord dans le domaine de l'intelligence artificielle ;

j) Soutenir les États africains dans leur campagne en cours en faveur de la réforme du système financier mondial pour permettre une plus grande représentation de ces États dans les organes de décision des institutions financières internationales et améliorer leur accès aux ressources nécessaires pour parvenir au développement durable ;

k) Continuer d'aider ses membres dans le cadre de programmes de renforcement des capacités destinés aux institutions privées et publiques dans les domaines de la gouvernance, de l'accès au financement, en particulier au financement vert, de la transition numérique et de l'utilisation des technologies modernes ;

l) Aider les États africains à intégrer le secteur informel dans le secteur structuré de l'économie, en menant des études stratégiques et en facilitant l'échange des meilleures pratiques dans ce domaine ;

m) Exhorter les institutions financières internationales et les agences de notation à réformer leurs normes et modèles actuels d'évaluation de la viabilité du niveau d'endettement afin de mieux prendre en compte les besoins en matière de financement de l'action climatique et de développement durable ;

n) Lancer des initiatives destinées à élaborer de nouveaux instruments de financement qui s'appuient sur les ressources nationales pour financer des partenariats transfrontaliers entre ses membres ;

o) Donner la priorité à l'utilisation des données nationales, en fonction de leur disponibilité, et s'efforcer de mettre à jour les données existantes.

X. Date et lieu de la prochaine réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord [point 10 de l'ordre du jour]

26. Annonçant qu'aucune proposition d'accueillir la quarante et unième réunion du Comité n'avait été reçue à ce jour, le Directeur du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord a encouragé les membres de la CEA à soumettre leur offre au plus tôt. Il a déclaré que, afin de convenir plus facilement de la date et du lieu de la quarante et unième réunion, une réunion en ligne serait organisée en juin 2026, au cours de laquelle toutes les manifestations d'intérêt reçues entre-temps seraient examinées.

XI. Questions diverses [point 11 de l'ordre du jour]

27. Le représentant du secrétariat a invité les membres du Comité à proposer des thèmes sur lesquels pourrait porter la quarante et unième réunion du Comité. Il a précisé qu'il serait possible de poursuivre les débats et d'affiner les propositions lors de la réunion en ligne prévue en juin 2026.

XII. Clôture de la réunion [point 12 de l'ordre du jour]

28. Au nom de tous les participants, le Président du Bureau a adressé une motion de remerciements à la CEA. Les participants ont remercié le Gouvernement marocain, en sa qualité de pays hôte, ainsi que la CEA. Le représentant de l'Égypte a insisté sur l'importance du renforcement de la coopération régionale. Le représentant de la Libye a ajouté que les pays africains devaient mieux organiser et mobiliser leurs ressources pour accélérer le développement. Le représentant du Maroc a réaffirmé l'engagement de son pays à faire progresser l'intégration régionale en Afrique du Nord.

29. Dans ses observations finales, le Directeur du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord a évoqué la capacité de la sous-région à réaliser ses ambitions en matière de développement. Il a fait ressortir l'importance de l'apprentissage entre pairs, en particulier pour la mobilisation des ressources intérieures, et a réaffirmé l'engagement de la CEA à soutenir les priorités de l'Afrique du Nord.

30. Le Président du Bureau a déclaré la réunion close à 13 heures, mercredi 13 novembre 2025.
